



# L'utilisation sécuritaire du tracteur

Ce document est réalisé par la Direction générale de la prévention-inspection et du partenariat en collaboration avec la Direction des communications et des relations publiques et :

le Cégep de Lévis-Lauzon ;  
le Réseau de santé publique en santé au travail ;  
l'Union des producteurs agricoles.

**Illustrations :**

Ronald DuRepos

**Photographie :**

Francois Larivière

**Préresse et impression :**

Division de l'imprimerie  
Direction des ressources matérielles – CSST

---

Reproduction autorisée avec mention de la source.

© Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, 2012

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2012

ISBN 978-2-550-65746-0 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-65747-7 (PDF)



Imprimé sur du papier recyclé :

Couverture : X %

Pages intérieures : X %

Décembre 2012

[www.csst.qc.ca](http://www.csst.qc.ca)

# **L'utilisation sécuritaire du tracteur**

# Table des matières

Introduction .....	3
Principales consignes de sécurité liées à l'utilisation du tracteur .....	4
Démarche de prévention .....	5

## Principaux facteurs de risque

- L'état du tracteur ..... 8
- La formation des conducteurs (*opérateurs*) ..... 10
- La méthode de travail ..... 11
- L'environnement de travail ..... 12

## Exemples de risques

- L'écrasement d'une personne par le tracteur ..... 16
- L'entraînement ..... 18
- Les coupures, pincements et coincements ..... 20
- Les autres risques ..... 22

Dispositifs de sécurité et principaux composants de la plupart des tracteurs nord-américains .....	24
--	----

## Annexe – Listes de vérification

- Vérification quotidienne du tracteur ..... 26
- Vérification périodique du tracteur ..... 27
- Vérification des attelages – Équipement porté ..... 29
- Vérification des attelages – Équipement traîné ..... 30

# Introduction

De toutes les machines, le tracteur est celle que l'on utilise le plus dans le secteur de l'agriculture. Même s'il remporte le premier prix pour son utilité, il reste néanmoins à l'origine d'un grand nombre d'accidents, souvent mortels.

Nombreux sont les dangers liés à l'utilisation de ce véhicule. Notons entre autres l'écrasement à la suite d'un renversement ou d'un cabrage, l'entraînement par les pièces en mouvement, les chutes, les risques de nature thermique (coups de chaleur, brûlures), les risques découlant du bruit, des vibrations ou des produits divers tels que pesticides, poussières, etc., et finalement les problèmes de nature ergonomique.

## **Comment procéder pour éliminer ou réduire les dangers liés à l'utilisation d'un tracteur ?**

Le présent guide passe en revue les principaux facteurs de risque liés à l'utilisation du tracteur, les situations de risque les plus fréquentes ainsi que les mesures préventives appropriées.

Pour s'assurer de l'utilisation sécuritaire d'un tracteur, il faut suivre des consignes qui prévoient que le tracteur est inspecté, que les utilisateurs reçoivent une formation et que l'environnement de travail est sécuritaire.

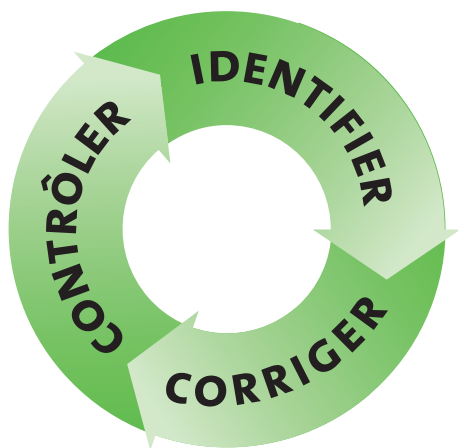
## Principales consignes de sécurité liées à l'utilisation du tracteur

Pour vous permettre d'acquérir de bonnes habitudes de sécurité lorsque vous utilisez un tracteur, voici un rappel des principales consignes à respecter :

- ▶ Consulter le manuel de l'utilisateur.
- ▶ Désengager la prise de force avant de descendre du tracteur.
- ▶ Effectuer les vérifications d'usage avant son utilisation.
- ▶ Lester le tracteur pour augmenter sa stabilité, s'il y a lieu.
- ▶ S'assurer que personne ne se trouve à proximité du tracteur avant de monter à bord.
- ▶ Abaisser le godet et les autres accessoires reliés au système hydraulique avant de descendre du tracteur.
- ▶ N'accepter aucun passager à bord du tracteur.
- ▶ Retirer la clé du contact pour éviter tout démarrage accidentel.
- ▶ Garder le tracteur propre.
- ▶ Repérer les obstacles avant de commencer les travaux.
- ▶ Utiliser toujours un tracteur muni d'une structure de protection contre le renversement.
- ▶ Éviter les virages brusques, notamment sur les terrains en pente.
- ▶ Porter toujours la ceinture de sécurité.
- ▶ Rester suffisamment à l'écart des fossés et traverser les ponceaux avec la plus grande prudence.
- ▶ Assurer une bonne ventilation avant de faire démarrer le moteur.
- ▶ Utiliser le tracteur uniquement pour les travaux pour lesquels il a été conçu.
- ▶ Conserver tous les protecteurs en place.
- ▶ Remorquer les charges lourdes à l'aide de la barre de traction seulement.
- ▶ Respecter le Code de la sécurité routière lorsque l'on circule sur la route.

## Démarche de prévention

Comme tout chef d'entreprise, le producteur agricole a la responsabilité de prévenir, par des mesures concrètes, les accidents du travail dans son exploitation. Il est important de rappeler que les principes de base de la prévention demeurent les mêmes, quelle que soit la situation de risque. Ainsi, on doit d'abord **identifier** le danger ou le problème, **corriger** la situation et, enfin, prendre les moyens pour la **contrôler** de façon continue<sup>3</sup>.



### **Identifier, c'est le point de départ de toute démarche de prévention.**

Faire un relevé des différents dangers que le tracteur présente. Découvrir également les situations de risque ou, autrement dit, les circonstances susceptibles de causer des accidents.

### **Corriger, c'est passer à l'action de façon concrète.**

Concevoir et mettre en œuvre les moyens de prévenir les dangers qui ont été repérés. Prendre différentes mesures pour s'assurer que le tracteur et les méthodes de travail sont conformes aux normes de sécurité et que la formation des conducteurs (*opérateurs*) est adéquate.

### **Contrôler, c'est s'assurer de la permanence des correctifs.**

Somme toute, contrôler signifie vérifier. Vérifier non seulement l'efficacité des moyens mis en œuvre, mais vérifier également si les mesures préventives sont respectées en tout temps et comprises par tous.

3. Voir le *Guide de prévention en milieu de travail à l'intention des entreprises agricoles*, disponible sur le site Web de la CSST.





# Principaux facteurs de risque

## L'état du tracteur

L'utilisation sécuritaire du tracteur exige que ce dernier soit entretenu de façon régulière et conformément aux directives du fabricant. Une vérification périodique des principaux composants doit donc être faite. Voir les dispositifs de sécurité du tracteur à la page 24 et les listes de vérification suggérées en annexe.



## Situations de risque

- ▶ Absence de structure de protection en cas de renversement (SPR) et de ceinture de sécurité.
- ▶ Dispositifs de sécurité hors service ou absents (contacteur de sécurité de démarrage, boudier de protection en forme de U renversé de la prise de force, etc.).
- ▶ Phares et dignotants ne fonctionnant pas.
- ▶ Système de freinage déficient.
- ▶ Tableau de bord défectueux.
- ▶ Systèmes d'attelage détériorés (chaînes en mauvais état, débattement excessif des bras de levage, barre de traction mal stabilisée, etc.).

## Équipements attelés

- ▶ Absence de protecteur tubulaire sur l'arbre de transmission ou protecteur en mauvais état.
- ▶ Tracteur dont la puissance est insuffisante pour tirer l'équipement attelé.
- ▶ Parties de l'équipement attelé pouvant entrer en contact avec le tracteur.
- ▶ Équipement mal stabilisé (débattement latéral excessif).
- ▶ Mauvais choix de goupilles.

## Mesures préventives

- ▶ Munir le tracteur d'une SPR conforme aux normes reconnues ainsi que d'une ceinture de sécurité.
- ▶ S'assurer que les dispositifs de sécurité sont en place et qu'ils fonctionnent.
- ▶ Inspecter régulièrement le tracteur pour le garder en bon état en utilisant une liste de vérification (voir les listes de vérification quotidienne et périodique du tracteur suggérées en annexe).
- ▶ S'assurer que l'amplitude du mouvement des bras de levage est bien limitée par des chaînes ou des butées en bon état.
- ▶ S'assurer que le protecteur tubulaire de l'arbre de transmission est en place et en bon état.
- ▶ Utiliser un tracteur assez puissant.
- ▶ S'assurer que l'attelage est sécuritaire (voir la section « Vérification des attelages » en annexe).
- ▶ Utiliser des goupilles ayant le bon diamètre et la bonne longueur.

## La formation des conducteurs (*opérateurs*)

Sur le plan de la sécurité, un conducteur bien formé et qualifié à tous égards constitue l'un des meilleurs atouts. Il est essentiel de vérifier les connaissances acquises par les conducteurs et de revoir les consignes avec eux régulièrement.

### Situations de risque

- ▶ Manœuvres effectuées par des personnes non qualifiées :
  - Connaissances insuffisantes ;
  - Habilités requises non maîtrisées ;
  - Mauvaise interprétation des consignes reçues.

### Mesures préventives

- ▶ Recruter du personnel qualifié.
- ▶ Évaluer les compétences de son personnel.
- ▶ Former le personnel jusqu'à ce qu'il soit en mesure de conduire et d'utiliser le tracteur de façon sécuritaire.

# La méthode de travail

La méthode de travail constitue aussi un élément important pour assurer la sécurité de ceux qui utilisent un tracteur. La méthode doit être établie en fonction du type d'équipement utilisé, de l'endroit où se déroulent les activités, des conditions d'utilisation, etc. Il est essentiel de s'assurer que les travailleurs comprennent bien la méthode et qu'ils la suivent rigoureusement.

## Situations de risque

- ▶ Absence de consignes d'utilisation du tracteur.

---

- ▶ Nombre d'heures de travail excessif causant de la fatigue ou entraînant des temps d'exposition au bruit et aux vibrations trop longs.

---

- ▶ Exposition aux poussières et aux produits toxiques.

## Mesures préventives

- ▶ Adopter des consignes d'utilisation sécuritaire du tracteur :
  - Diffuser les valeurs de l'entreprise en matière de santé et de sécurité du travail;
  - Faire respecter les consignes.
- ▶ Mettre en œuvre des mesures pour corriger rapidement les anomalies signalées.
- ▶ Fournir aux utilisateurs des équipements sécuritaires et adaptés.

---

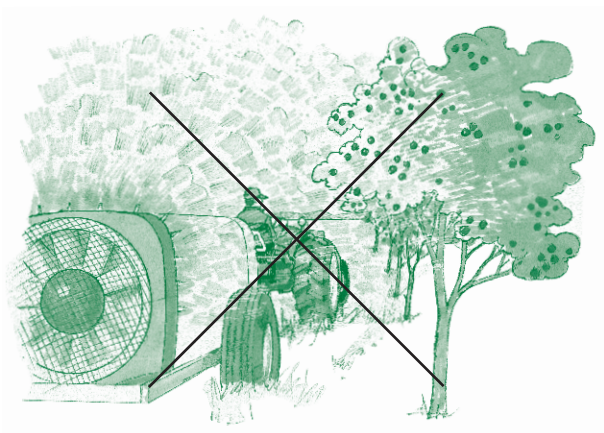
- ▶ Tenir compte des temps d'exposition lors de la conception de l'horaire :
  - Bruit (protection auditive), vibrations.

---

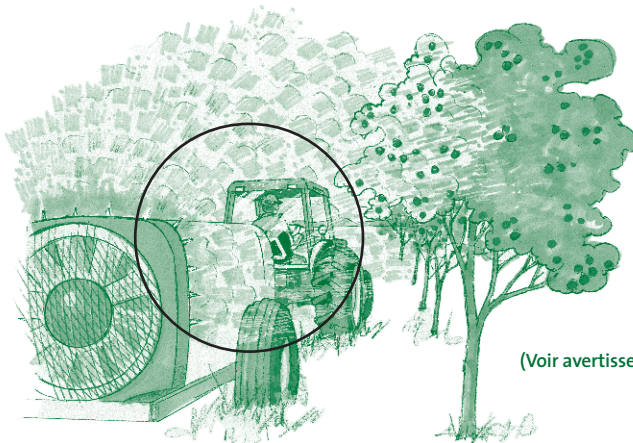
- ▶ Porter un appareil de protection respiratoire et des vêtements de protection appropriés.

## L'environnement de travail

Généralement, dans une ferme, on trouve une diversité de conditions environnementales, par exemple : terrains accidentés avec de fortes pentes, sols humides ou poussiéreux, conditions climatiques extrêmes, contaminants chimiques. Il est essentiel de reconnaître les risques et de prendre les mesures nécessaires pour contrôler ou éliminer les dangers.



Il faut toujours utiliser les dispositifs de protection appropriés.



(Voir avertissement, p.13)

## Situation de risque

- ▶ Exposition à un environnement de travail pouvant porter atteinte à la santé et à la sécurité.



## Mesures préventives

- ▶ Modifier la méthode de travail.
- ▶ Utiliser les équipements de protection individuelle ou collective appropriés, par exemple un casque à ventilation assistée pour l'application des pesticides.

## Avertissement

Concernant les cabines filtrantes :

- ▶ Vérifier auprès du fournisseur que la cabine du véhicule offre un niveau de protection respiratoire conforme aux recommandations les plus sévères concernant les produits phytosanitaires employés dans l'exploitation.
- ▶ Les catégories de cabines et leur niveau de performance sont normalisés<sup>1</sup>, par exemple :
  - les cabines de catégorie 3 : poussières et aérosols ;
  - les cabines de catégorie 4 : poussières, aérosols et vapeurs.
- ▶ Vérifier que les bons filtres sont installés et respecter le plan d'entretien prescrit.
- ▶ Si le niveau de protection offert par la cabine n'est pas conforme aux recommandations pour la protection respiratoire, porter un appareil de protection respiratoire approprié et les autres équipements de protection individuelle requis.

1. Normes EN 15695-1 et -2 : 2010. *Tracteurs agricoles et pulvérisateurs automoteurs – Protection de l'opérateur (conducteur) contre les substances dangereuses – Partie 1 : Classification des cabines, exigences et méthodes d'essais et Partie 2 : Filtres, exigences et méthodes d'essais.* Comité Européen de normalisation (CEN).

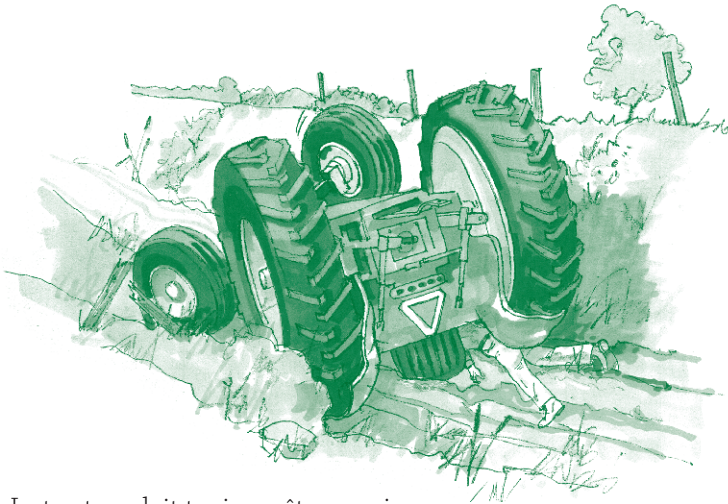




# Exemples de risques

## L'écrasement d'une personne par le tracteur

L'écrasement d'une personne par le tracteur peut survenir lors d'un renversement latéral ou d'un cabrage. Le danger existe également lorsque le tracteur se déplace pendant que des personnes se trouvent à proximité. La descente inattendue des équipements reliés au système de levage hydraulique peut aussi causer des écrasements.



Le tracteur doit toujours être muni d'une SPR et d'une ceinture de sécurité.



## Risques d'écrasement

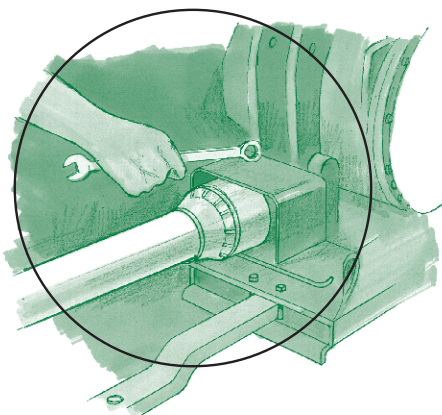
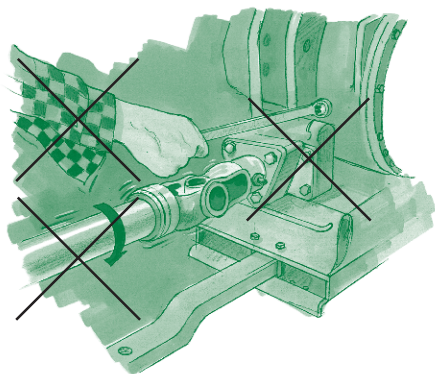
- ▶ Renversement du tracteur :
  - Perte de contrôle;
  - Remorquage d'une charge trop lourde ou enlisée;
  - Virage brusque;
  - Condition du terrain (en pente, accidenté, etc.).
  
- ▶ Mouvement du tracteur :
  - Tracteur laissé en marche sans conducteur;
  - Démarrage du moteur en dehors du poste de conduite;
  - Chute, éjection ou glissade du conducteur;
  - Frein de stationnement défectueux;
  - Présence d'une personne à proximité pendant une manœuvre;
  - Erreur de conduite.
  
- ▶ Descente inattendue des équipements (ex. : godet) reliés au système de levage hydraulique.

## Mesures préventives

- ▶ Munir les tracteurs d'une SPR et d'une ceinture de sécurité (voir les figures de la page précédente).
  - ▶ Respecter les consignes de sécurité liées à l'utilisation du tracteur.
  - ▶ Former les conducteurs.
  - ▶ Augmenter l'écartement entre les roues.
  - ▶ Augmenter le lestage.
  - ▶ Maintenir la charge basse lors du déplacement.
- 
- ▶ Respecter les consignes de sécurité liées à l'utilisation du tracteur.
  - ▶ Maintenir en fonction le contacteur de sécurité de démarrage.
  - ▶ Garder les marches d'accès et la plateforme du poste de conduite propres.
  - ▶ Vérifier le frein de stationnement périodiquement.
  - ▶ S'assurer de bien comprendre les consignes.
- 
- ▶ Se tenir à distance pendant la levée ou l'abaissement des équipements reliés au système de levage hydraulique.
  - ▶ Avant de quitter le poste de conduite du tracteur, toujours abaisser les équipements reliés au système de levage hydraulique jusqu'au sol ou de façon qu'ils reposent sur des cales.

## L'entraînement

Il y a un risque d'entraînement lorsqu'une personne entre en contact avec la prise de force (PDF) en mouvement ou avec l'arbre de transmission non protégé.



Il faut toujours s'assurer que tous les dispositifs de protection sont en place.

## Risque d'entraînement

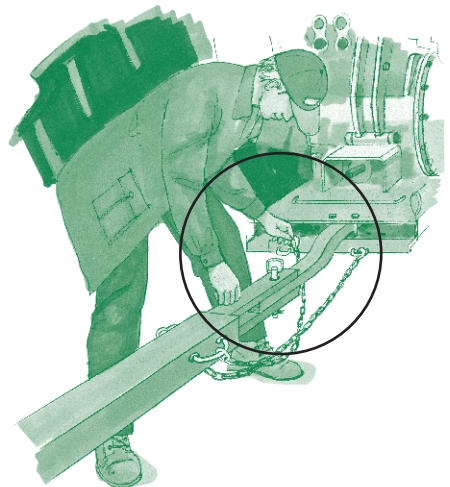
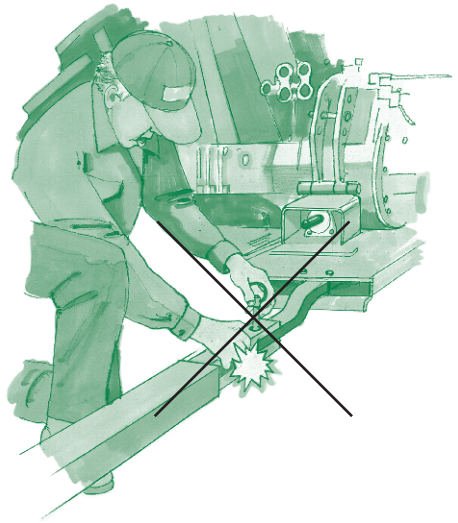
- ▶ Entraînement attribuable à l'absence d'un protecteur sur la prise de force (PDF) du tracteur et sur l'arbre de transmission.

## Mesures préventives

- ▶ S'assurer de la présence d'un bouclier de protection en forme de U renversé sur la PDF et d'un protecteur tubulaire sur l'arbre de transmission (voir les figures de la page précédente).
- ▶ Toujours remettre les protecteurs en place s'ils ont été enlevés.
- ▶ Porter des vêtements ajustés sans bouts de tissu flottants et avoir les cheveux attachés sous une casquette.
- ▶ Nouer les lacets et les cordons.
- ▶ Toujours désengager la PDF avant de travailler à proximité.
- ▶ Suivre les consignes de sécurité liées à l'utilisation de la prise de force.

## Les coupures, pincements et coincements

Les risques de coupure, de pincement et de coincement sont nombreux dans une exploitation agricole. En utilisant un tracteur, ces risques peuvent survenir au moment de l'attelage d'un équipement de même qu'en entrant en contact avec les pièces en mouvement (poulies, engrenages, courroies, etc.) non protégées.



## Risques de coupure, de pincement et de coincement

- ▶ Difficultés éprouvées lors de l'attelage d'un équipement :
  - Système d'attelage en mauvais état;
  - Espace de manœuvre restreint;
  - Conducteur inexpérimenté;
  - Précision requise pour effectuer les manœuvres nécessaires lors de l'attelage;
  - Instabilité des équipements;
  - Désembrayage brusque.

---

▶ Mauvaise communication pendant l'attelage.

---

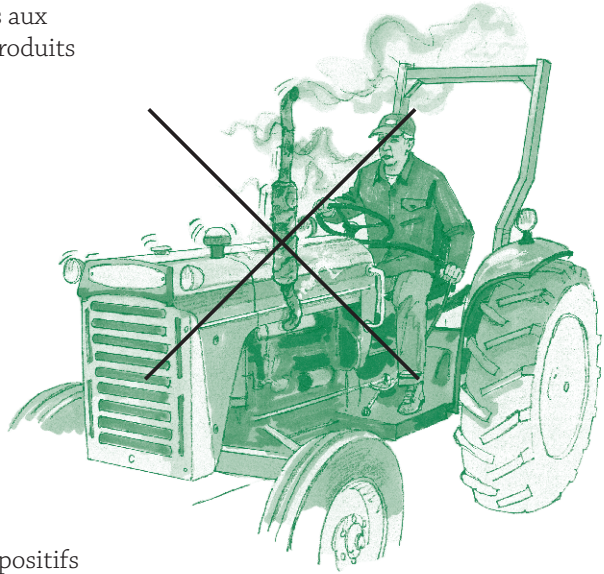
▶ Pièces en mouvement (poulies, engrenages, courroies, etc.) non protégées.

## Mesures préventives

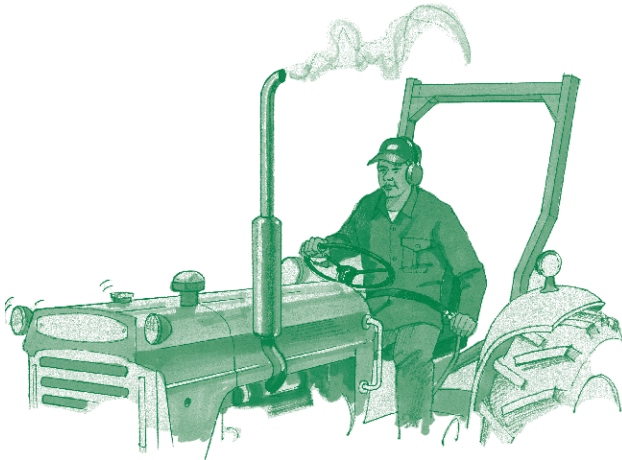
- ▶ Appliquer une méthode d'attelage sécuritaire (voir les figures de la page précédente).
  - ▶ Maintenir le système d'attelage en bon état.
  - ▶ Confier les manœuvres qui requièrent de la précision à des personnes habilitées à les exécuter.
  - ▶ Être attentif et alerte en tout temps.
  - ▶ Utiliser le trépied de l'équipement et s'assurer qu'il est en bon état.
  - ▶ Abaisser le régime du moteur.
  - ▶ Envisager l'utilisation de systèmes d'attelage automatiques.
- 
- ▶ S'assurer d'une communication claire pendant l'attelage.
- 
- ▶ S'assurer de la présence de protecteurs.
- ▶ Arrêter le moteur et garder la clé de contact sur soi lorsqu'il faut s'approcher des pièces en mouvement.

## Les autres risques

D'autres risques sont associés aux conditions climatiques, aux produits utilisés et à l'équipement.



Il faut toujours utiliser les dispositifs de protection appropriés.





## Risques

- ▶ Conditions climatiques difficiles lors des travaux aux champs :
  - Froid;
  - Chaleur.

---

- ▶ Fuite de fluides hydrauliques sous pression.

---

- ▶ Vibrations et bruit du tracteur qui créent de la fatigue et des problèmes de santé.

---

- ▶ Exposition aux produits toxiques :
  - Pesticides;
  
  - Monoxyde de carbone.

## Mesures préventives

- ▶ Favoriser l'utilisation de tracteurs adaptés aux conditions climatiques (cabines chauffées ou climatisées).
- ▶ Prendre des pauses et boire de l'eau régulièrement par temps chaud.
- ▶ Travailler pendant des périodes où les conditions climatiques sont moins difficiles, lorsque cela est possible.

---

- ▶ Arrêter le moteur.
- ▶ S'assurer que tout le personnel applique les consignes de sécurité nécessaires (ex. : dépressurisation) lors des vérifications du système de levage hydraulique.

---

- ▶ Utiliser des sièges ergonomiques.
- ▶ Suivre les recommandations du fabricant quant à la pression des pneus.
- ▶ Réduire la vitesse d'avancement du tracteur.
- ▶ Respecter le temps d'exposition au bruit permis par la réglementation ou porter des protecteurs auditifs (voir les figures de la page précédente).

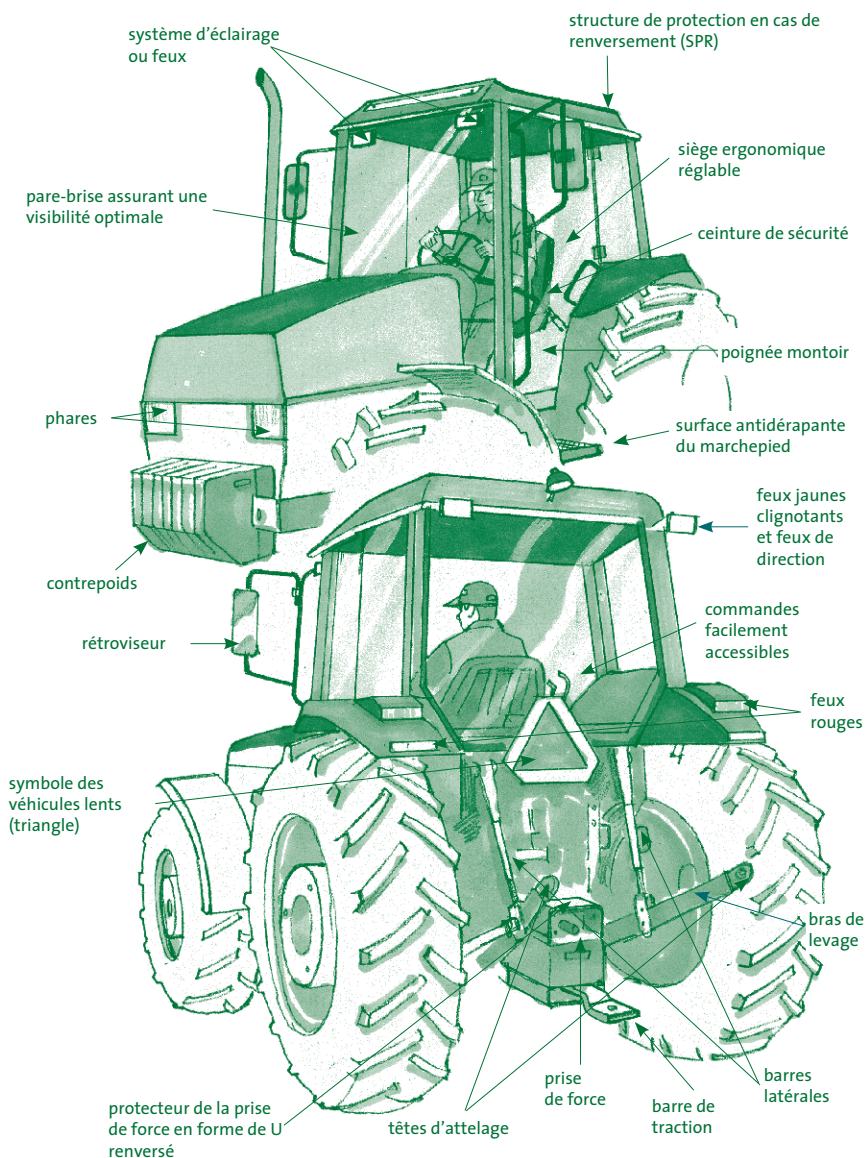
---

- ▶ S'assurer que la cabine est conforme et munie des filtres pour pesticides (voir avertissements, p.13).
- ▶ Porter les équipements de protection individuelle appropriés pour l'application des pesticides.

---

- ▶ Vérifier l'étanchéité du système d'échappement.
- ▶ Évacuer les gaz d'échappement vers l'extérieur lorsque le tracteur est en marche à l'intérieur d'un bâtiment.

# Dispositifs de sécurité et principaux composants de la plupart des tracteurs nord-américains



# ANNEXE

## Listes de vérification

# Vérification QUOTIDIENNE du tracteur

Tracteur n° : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

	OUI	NON	S. O.
1. Le tracteur est propre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Les protecteurs sont tous en place.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Il n'y a pas de fuite apparente ou anormale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Les témoins (lumineux, cadrans, etc.) fonctionnent tous et donnent la bonne lecture :			
• pression d'huile;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• température du moteur;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• charge de la batterie;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• tachymètre;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• niveau d'essence.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Les accessoires fonctionnent :			
• ventilateur;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• essuie-glaces;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• dégivreur;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• autres.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Les phares et les clignotants fonctionnent.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Les feux de freinage fonctionnent.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Les niveaux des liquides ont été vérifiés :			
• huile à moteur;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• huile à transmission;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• liquide de refroidissement;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• autres liquides.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. La lubrification a été effectuée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. L'état des filtres à air a été vérifié.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. La pression des pneus a été vérifiée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Les filtres à carburant ont été drainés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. Les équipements de protection individuelle se trouvent à portée de la main.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Inscrire les anomalies ici :

Vérification faite par : \_\_\_\_\_

# Vérification PÉRIODIQUE du tracteur

Tracteur n° : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

	OUI	NON	S. O.
1. Le tracteur est muni d'une structure de protection en cas de renversement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. La ceinture de sécurité est en place.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. La trousse de premiers secours est disponible.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. L'extincteur est en place.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Le système d'échappement est étanche.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Le contacteur de sécurité de démarrage fonctionne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Le tracteur démarre bien.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. La commande d'arrêt du moteur fonctionne bien.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Le siège est confortable et ses mécanismes de réglage fonctionnent.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Les pneus sont en bon état.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Les freins de service et le frein de stationnement fonctionnent.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Le mécanisme de couplage des freins fonctionne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. La commande de blocage du différentiel fonctionne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. La commande de la prise de force fonctionne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15. Le mécanisme de sélection du mode de traction (deux ou quatre roues motrices) fonctionne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16. Le levier de contrôle du régime moteur permet le maintien du régime requis.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17. La pédale d'accélération fonctionne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18. Le levier de contrôle de position de l'attelage « trois points » est muni d'un cran d'arrêt.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19. Le mécanisme de contrôle d'effort est opérationnel.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20. Les commandes des sorties hydrauliques fonctionnent bien.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Suite page suivante

# Vérification PÉRIODIQUE du tracteur (suite)

Tracteur n° : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

	OUI	NON	S. O.
21. Les sorties hydrauliques sont étanches, bien fixées et bien protégées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22. La barre réglable du troisième point de l'attelage « trois points » permet des réglages faciles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23. Les barres réglables latérales de l'attelage « trois points » permettent des réglages faciles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24. Les têtes d'attelage des bras latéraux de l'attelage « trois points » sont en bon état.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
25. Les goupilles ont le bon diamètre et la bonne longueur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
26. Les catégories d'attelage du tracteur et des équipements utilisés sont compatibles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
27. Les dispositifs limiteurs de débattement (chaînes ou butées) fonctionnent.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
28. La barre de traction est fixe.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
29. Le symbole des véhicules lents (triangle) est installé et visible.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30. Le protecteur en forme de U renversé de la prise de force est en place et bien fixé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
31. Le manchon de la prise de force est en place.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Inscrire les anomalies ici :

Vérification faite par : \_\_\_\_\_

# Vérification des ATTELAGES

## Équipement porté

Date : \_\_\_\_\_

	OUI	NON	S. O.
1. Les « trois points » de l'attelage sont reliés à l'aide des goupilles de dimensions appropriées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. La barre réglable du troisième point de l'attelage « trois points » permet des réglages faciles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. La barre latérale droite de l'attelage « trois points » permet des réglages faciles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Le débattement latéral de l'équipement est contrôlé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Le dégagement par rapport au sol est suffisant lorsque l'équipement est relevé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Le tracteur peut effectuer des manœuvres sans qu'aucune partie de l'équipement n'entre en contact avec lui.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Les mouvements de l'équipement s'effectuent sans heurter la barre de traction.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Le tracteur est stable et assez puissant pour porter l'équipement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Le chevauchement de l'arbre de transmission est adéquat.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. L'arbre de transmission coulisse normalement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. L'arbre de transmission est bien fixé et la goupille d'accouplement est en bon état.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Les protecteurs de l'équipement sont en place et en bon état.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Pour la route

1. Le tracteur est immatriculé et le certificat d'immatriculation est dans le tracteur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Le symbole des véhicules lents (triangle) est installé et visible.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Les phares et les clignotants sont allumés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. La visibilité est bonne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Les pédales de frein sont couplées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Inscrire les anomalies ici :

Vérification faite par : \_\_\_\_\_

# Vérification des ATTELAGES

## Équipement traîné

Date :

	OUI	NON	S. O.
1. La barre de traction est fixe.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. La goupille d'attelage a le bon diamètre et la bonne longueur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Le verrou de la goupille est en place.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. L'équipement est en position de transport avant le départ.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Le timon de l'équipement est parallèle au sol.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Les manœuvres du tracteur et de l'équipement s'effectuent sans heurter les bras de levage de l'attelage « trois points ».	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Les commandes de l'équipement répondent correctement et sont actionnées facilement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Le tracteur peut effectuer des manœuvres sans qu'aucune partie de l'équipement n'entre en contact avec lui.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. L'arbre de transmission est horizontal et coulisse normalement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Le chevauchement de l'arbre de transmission est adéquat.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. L'arbre de transmission est bien fixé et la goupille d'accouplement est en bon état.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Le trépied est en position de transport.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. Le tracteur est stable et assez puissant pour tirer l'équipement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Pour la route

1. Le tracteur est immatriculé et le certificat d'immatriculation est dans le tracteur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Le symbole des véhicules lents (triangle) est installé et visible.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Les phares et les clignotants sont allumés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Les chaînes de sécurité sont bien installées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. La visibilité est bonne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Les pédales de frein sont couplées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Inscrire les anomalies ici :

Vérification faite par : \_\_\_\_\_









## Pour joindre la CSST, un seul numéro : 1 866 302-CSST (2778)

### **ABITIBI- TÉMISCAMINGUE**

33, rue Gamble O.  
**Rouyn-Noranda**  
(Québec) J9X 2R3  
Téloc. : 819 762-9325

2<sup>e</sup> étage  
1185, rue Germain  
**Val-d'Or**  
(Québec) J9P 6B1  
Téloc. : 819 874-2522

### **BAS-SAINT-LAURENT**

180, rue des Gouverneurs  
Case postale 2180  
**Rimouski**  
(Québec) G5L 7P3  
Téloc. : 418 725-6237

### **CAPITALE-NATIONALE**

425, rue du Pont  
Case postale 4900  
Succ. Terminus  
**Québec**  
(Québec) G1K 7S6  
Téloc. : 418 266-4015

### **CHAUDIÈRE- APPALACHES**

835, rue de la Concorde  
**Lévis**  
(Québec) G6W 7P7  
Téloc. : 418 839-2498

### **CÔTE-NORD**

Bureau 236  
700, boul. Laure  
**Sept-Îles**  
(Québec) G4R 1Y1  
Téloc. : 418 964-3959

235, boul. La Salle  
**Baie-Comeau**  
(Québec) G4Z 2Z4  
Téloc. : 418 294-7325

### **ESTRIE**

Place Jacques-Cartier  
Bureau 204  
1650, rue King O.  
**Sherbrooke**  
(Québec) J1J 2C3  
Téloc. : 819 821-6116

### **GASPÉSIE—ÎLES- DE-LA-MADELEINE**

163, boul. de Gaspé  
**Gaspé**  
(Québec) G4X 2V1  
Téloc. : 418 368-7855

200, boul. Perron O.  
**New Richmond**  
(Québec) G0C 2B0  
Téloc. : 418 392-5406

### **ÎLE-DE-MONTRÉAL**

1, complexe Desjardins  
Tour Sud, 31<sup>e</sup> étage  
Case postale 3  
Succ. Place-Desjardins  
**Montréal**  
(Québec) H5B 1H1  
Téloc. : 514 906-3200

### **LANAUDIÈRE**

432, rue De Lanaudière  
Case postale 550  
**Joliette**  
(Québec) J6E 7N2  
Téloc. : 450 756-6832

### **LAURENTIDES**

6<sup>e</sup> étage  
85, rue De Martigny O.  
**Saint-Jérôme**  
(Québec) J7Y 3R8  
Téloc. : 450 432-1765

### **LAVAL**

1700, boul. Laval  
**Laval**  
(Québec) H7S 2G6  
Téloc. : 450 668-1174

### **LONGUEUIL**

25, boul. La Fayette  
**Longueuil**  
(Québec) J4K 5B7  
Téloc. : 450 442-6373

### **MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC**

Bureau 200  
1055, boul. des Forges  
**Trois-Rivières**  
(Québec) G8Z 4J9  
Téloc. : 819 372-3286

### **OUTAOUAIS**

15, rue Gamelin  
Case postale 1454  
**Gatineau**  
(Québec) J8X 3Y3  
Téloc. : 819 778-8699

### **SAGUENAY- LAC-SAINT-JEAN**

Place du Fjord  
901, boul. Talbot  
Case postale 5400  
**Saguenay**  
(Québec) G7H 6P8  
Téloc. : 418 545-3543

Complexe du Parc  
6<sup>e</sup> étage  
1209, boul. du Sacré-Cœur  
Case postale 47  
**Saint-Félicien**  
(Québec) G8K 2P8  
Téloc. : 418 679-5931

### **SAINT-JEAN- SUR-RICHELIEU**

145, boul. Saint-Joseph  
Case postale 100  
**Saint-Jean-sur-Richelieu**  
(Québec) J3B 6Z1  
Téloc. : 450 359-1307

### **VALLEYFIELD**

9, rue Nicholson  
**Salaberry-de-Valleyfield**  
(Québec) J6T 4M4  
Téloc. : 450 377-8228

### **YAMASKA**

2710, rue Bachand  
**Saint-Hyacinthe**  
(Québec) J2S 8B6  
Téloc. : 450 773-8126

Bureau 102  
26, place  
Charles-De Montmagny  
**Sorel-Tracy**  
(Québec) J3P 7E3  
Téloc. : 450 746-1036

Pour obtenir la liste de nos coordonnées la plus à jour,  
consultez notre site Web au :

[www.csst.qc.ca/nous\\_joinre](http://www.csst.qc.ca/nous_joinre)